

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des Décisions du Bureau Communautaire

Nombre de :

- Membres du bureau en exercice : 29
- Membres présents : 23
- Membres absents : 6

**SEANCE DU
MERCREDI 12 MAI 2021**

Point 3

ECONOMIE & EMPLOI - ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES Parc d'Activités du Pays d'Erstein - Tranche 1 – Lot n°25 A - Vente CCCE / RE MATCH

Spécialisée dans le recyclage de gazons synthétiques de terrains de grands sports (football, rugby, hockey ...), la société RE-MATCH France souhaite acquérir un terrain d'environ 4 000m² sur le Parc d'Activités du Pays d'Erstein à ERSTEIN, idéalement en partie nord du lot n°25.

Présentation de RE-MATCH Danemark

RE-MATCH est une entreprise danoise créée en 2013 à Herning. L'entreprise est leader mondial du secteur du recyclage de terrains synthétiques pour les collectivités.

Ce site, basé à Herning, dans le centre du Danemark fonctionne 24/24 et 6j/7 et recycle 35.000 tonnes de gazon synthétique par an soit l'équivalent de 150 terrains de football.

L'activité permet d'offrir une alternative à l'incinération ou l'enfouissement et donner une seconde vie aux terrains. Le savoir-faire de RE-MATCH permet de réduire, de nettoyer et de séparer le gazon usagé des terrains de football, par exemple, pour en faire des matières premières d'origine : sable, caoutchouc, support et fibre plastique, qui peuvent ensuite être utilisés dans de nouveaux cycles de production.

La société dispose de filiales en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

L'entreprise danoise a annoncé ses ambitions de croissance mondiale et le groupe a plusieurs projets d'usines en cours. La construction d'une usine à Tiel aux Pays-Bas vient de démarrer. La France sera la 3ème ou 4ème usine du groupe sachant qu'un projet est également en cours aux États-Unis.

Présentation de RE-MATCH France

L'entreprise RE-MATCH France est une SAS au capital social de 50 000 euros détenu à 40 % par la société RE-MATCH Danemark et 60 % par un groupe d'investisseurs privés alsaciens représenté par

RE-MATCH a choisi l'Alsace pour son implantation en France. Elle souhaite s'y développer et installer une usine qui sera opérationnelle d'ici l'été 2023 pour lui permettre de couvrir le marché national, le Luxembourg, la Suisse, l'Autriche, ainsi qu'une partie de l'Allemagne du Sud et de l'Italie du Nord.

L'usine française, hautement digitalisée, sera capable de recycler 280 terrains par an soit l'équivalent de près de 100 000 tonnes de CO2 ou 350 millions de sacs plastique.

Ils disposent de bureaux à Mundolsheim pour l'activité commerciale mais ces bureaux intégreront le futur site industriel à Erstein.

Présentation de l'activité de l'entreprise :

Re-Match est une société danoise qui est la première et la seule à avoir développé une technologie permettant de recycler plus de 95 % du gazon synthétique et de son remplissage. Le procédé de Re-Match est breveté et déposé dans 56 pays dans le monde. Il est basé sur une séparation mécanique, ce qui nous permet de recycler l'ensemble des composants d'un gazon synthétique tout en évitant les déchets.

La technologie de Re-Match permet de nettoyer, sans utilisation d'eau ni de produits chimiques, les composants à un niveau de pureté tel qu'ils peuvent être utilisés efficacement dans la production de nouveaux gazons synthétiques de haute qualité et dans de nombreuses autres applications industrielles.

Re-Match est le seul recycleur de gazons synthétiques en France et en Europe à avoir obtenu la certification ETV (Environmental Technology Verification) qui certifie que le process de Re-Match atteint bien les performances annoncées et que ce process est bon pour l'environnement.

Le business model de Re-Match repose également sur la revente des produits recyclés. Tous les produits repartent soit dans les nouveaux terrains en gazon synthétique, soit dans des applications industrielles diverses et variés : objets en plastiques, revêtement routier, travaux publics, etc...

Le projet :

Le projet se décompose ainsi :

- acquisition d'un terrain de 4ha, idéalement le lot n°25 (après découpage)
- construire une usine de plus ou moins 8.500 M2 :
 - o 1 100m² d'atelier de recyclage (dont une surface de 260M2 est dédiée à une tour de +/- 20 M de haut, le reste du bâtiment se situe entre 11 et 13 m)
 - o 500 M2 de bureaux/vestiaires (sur 2 étages)
 - o 6 900 M2 de stockage

Re-Match France c'est aujourd'hui 3 personnes, un dirigeant et 2 commerciaux. Un effectif de 8 personnes est prévu avant la construction de l'usine.

A horizon 2023, Re-Match France représentera :

- o 10 emplois dans le commercial/marketing/administratif et logistique
- o 28 emplois dans la production dont plus de la moitié seront des emplois qualifiés

Soit 38 emplois au total.

Le budget du projet est estimé à 14 millions d'euros HT.

L'investissement en matériel de l'usine s'élèvera à 8,1 M d'€ se décomposant de la manière suivante :

- Matériel de recyclage des rouleaux de gazons synthétiques (broyeurs, déchiqueteur, table de tamisage, etc...) 7,1 M €
- Équipements de récupération de chaleur 0,6 M €
- Panneaux photovoltaïques 0,6 M €

A l'unanimité, le Bureau des Maires décide :

- d'approuver le principe de la cession du lot n°25 du PAPE à ERSTEIN, d'une surface d'environ 40 000 m² (sera confirmé par arpentage), au prix de 43 € HT par m² (soit 1 720 000 € HT), augmenté de la TVA, au profit de la SCI RE-MATCH, ou au profit de toute personne physique ou morale que celle-ci pourra se substituer, à condition que l'acquisition soit réalisée en vue de la poursuite de l'activité de la société RE-MATCH par tout moyen juridique que ce soit (crédit-bail, etc.) ;
- d'autoriser le Président à signer tous actes notariés en vue de déposer au rang des minutes du notaire chargé de cette affaire tous documents et pièces nécessaires pour permettre la vente susvisée ;
- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente ainsi que toutes les pièces relatives à cette cession.

Pour extrait conforme,

Fait à BENFELD le 20 mai 2021

Le Président,

Stéphane SCHAAL

